

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU  
SYNDICAL DU 8 DECEMBRE 2022**

**DEL-2022-277**

L'An deux mille vingt-deux, le huit décembre, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup>/12/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, GYSELINCK, JACQUES, MATHIAN, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme DETURCHE.

MM. FRANCOIS, GILLET, HACQUIN, SADDIER.

**Etaient absents ou excusés :**

Mme DALL'AGLIO.

MM. BOISIER, CHASSAGNE, OBERLI.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes DARDE, GIZARD, HULIN, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GIRARD, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, MERCAT, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice : 25**

**Présents : 16**

**Représentés par mandat : 5**

---

**Objet : COMMUNE DE HAUTEVILLE-SUR-FIER - LES ONGES - TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA COLONNE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

**Exposé du Président,**

Par délibération en date du 7 juillet 2022, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie (CCRTS) pour des travaux de renforcement des réseaux humides et l'enfouissement coordonné des réseaux secs.

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie réalise, pour sa part, les travaux de renforcement de la colonne d'alimentation en eau potable.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE réalise l'enfouissement coordonné des réseaux de distribution publique d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public sur ce secteur.

Conformément à la convention de groupement de commandes, le SYANE, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux, selon les lots et critères suivants :

La consultation comprend 2 lots.

➤ **LOT N° 1 : « TERRASSEMENTS - FOUILLES EN TRANCHEES - CANALISATIONS RESEAUX HUMIDES - RESEAUX SECS »**

Critères de jugement des offres : 60 % : prix,  
40 % : valeur technique.

Estimation du lot n° 1 (concerne les deux maîtres d'ouvrage) :

**Total :** 399.307,93 € HT  
**Tranche ferme :** 360.482,24 € HT  
**Tranche optionnelle :** 38.825,69 € HT

Part CCRTS : 168.461,63 € HT  
*Tranche ferme :* 159.979,85 € HT  
*Tranche optionnelle (PSE) :* 8.481,78 € HT

Part SYANE : 230.846,30 € HT  
*Tranche ferme :* 200.502,39 € HT  
*Tranche optionnelle :* 30.343,91 € HT

➤ **LOT N° 2 : « GENIE ELECTRIQUE - ECLAIRAGE PUBLIC »**

Critères de jugement des offres : 60 % : prix,  
40 % : valeur technique.

Estimation du lot n°2 (concerne le SYANE uniquement) :

**Total :** 128.850,57 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 7 décembre 2022 a décidé d'engager des négociations avec les candidats.

Afin de pouvoir assurer une notification des marchés en 2022, il est prévu de réunir la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes le 14 décembre 2022, pour analyser et classer les offres et permettre la signature des marchés à intervenir.

Il est proposé aux membres du Bureau de donner délégation au Président pour l'autoriser à attribuer et signer les marchés, conformément au classement établi par la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, et à condition que les offres retenues soient inférieures aux estimatifs précités.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner délégation au Président pour l'attribution des marchés à conclure pour les lots n°1 et 2 avec chacun des titulaires retenus,
2. à autoriser le Président à signer les marchés à intervenir, relatifs aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD-GRASSET.

**Syane**  
ENERGIES & NUMERIQUE